

Festival International pour Mandoline et Guitare 2020

Informations générales

1. Lieu et dates
23 + 24 mai 2020 à Heffingen (Luxembourg)
2. Horaires des concerts
 - Samedi 23 mai 2020 : 11.00-20.00 hres
 - Dimanche 24 mai 2020 : 11.00-18.00 hres
 - Ouverture officielle du festival : samedi 23 mai 2020 à 11.00 hres
 - Concert avec clôture officielle : dimanche 24 mai 2020 à 17.00 hres
3. Organisateur du festival
 - Divertimento : www.divertimento.lu, www.facebook.com/divertimento.lu, www.facebook.com/divertimento.festival
4. Soutien
 - Commune de Heffingen: www.heffingen.lu
 - Paroisse Mëllerdall Saint-Michel: www.cathol.lu
 - Consistoire Heffingen
 - Ministère de la Culture : www.mc.gouvernement.lu
 - Service National de la Jeunesse : <http://snj.public.lu>
5. Haut Patronage
 - Commune de Heffingen : www.heffingen.lu
 - Ministère de la Culture : www.mc.gouvernement.lu
6. Le Mullerthal et la commune de Heffingen
 - Infos : www.mullerthal.lu, www.heffingen.lu, www.echternach.lu, www.larochette.lu, www.beaufort.lu, <http://heffingen.divertimento.lu>
7. Lieux de concerts à Heffingen
 - Centre culturel et sportif
 - Eglise paroissiale St Matthieu
 - Maison des associations « Verainsbau »
8. Matériel logistique sur place
 - chaises
 - éclairage
9. Inscription en ligne
L'inscription en ligne au festival doit obligatoirement se faire sur le site internet www.divertimento.lu sous la rubrique festival. Le dernier délai est fixé au 1^{er} janvier 2020.
10. Conditions de participation

Obligations du participant :
 - Inscription au festival : à faire avant le 1^{er} janvier 2020

- courte présentation de votre association (max 150 mots)
- récente photo de votre ensemble (format jpeg – min. 300 dpi)
- indication du genre de musique (classique-moderne-rock-pop, ...)
- échantillon musical de votre ensemble (min. 5 minutes)
- programme de la prestation
- accord implicite d'enregistrement des prestations
- renonciation à tout droit de diffusion
- assurances à contracter
- pupitres à apporter
- sonorisation particulière à apporter
- frais de déplacement et le cas échéant de séjour

Obligations de l'organisateur :

- participation gratuite au festival : pas de frais d'inscription
- participation gratuite aux masterclasses
- entrée gratuite à tous les concerts
- remise gratuite de la brochure du festival à tous les participants du festival
- remise gratuite d'un double DVD du festival à chaque ensemble
- mise à disposition gratuite de photos du festival
- parking gratuit pour bus et voitures privées
- présentation de votre ensemble sur le site internet de l'organisateur
- présentation de votre ensemble sur les réseaux sociaux
- publicité dans les journaux, radios et télévisions

11. Prestations musicales

Les prestations musicales ont une durée maximale de 40 minutes. Le montage, respectivement démontage, doit se faire en moins de 20 minutes. Les 60 minutes ne peuvent pas être dépassées.

Le programme musical est à transmettre au plus tard 6 semaines avant le concert et doit mentionner nom, durée, nom du compositeur/arrangeur de chaque pièce.

12. Masterclasses

- mandoline
- guitare

13. Concert final

Le concert final aura lieu dimanche, le 24 mai 2020 à 17.00 hres au Centre culturel et sportif à Heffingen. Entrée gratuite pour les participants au festival.

14. Stands d'exposition et de vente

Des stands d'information et de vente sont mis à la disposition des intéressés pour un montant de 100.- € par table (1,40 x 0,70 m) et par jour.

15. Bureau d'accueil du festival

Le bureau d'accueil des ensembles se trouve au hall d'entrée du Centre sportif et culturel à Heffingen. Les ensembles sont invités de s'y présenter au plus tard 90 minutes avant le concert pour récupérer le dossier de participation.

16. Brochure du festival

Contenu de la brochure :

- préfaces

- programme
- présentation des ensembles
- publicités
- donateurs

17. DVD du festival

Le DVD du festival sera mis en vente au prix de 15.- €.

18. Enregistrements

Les participants au festival autorisent l'organisateur de faire des enregistrements et de prendre des photos tout en renonçant à tout droit de diffusion.

19. Restauration sur place sous tente

- vente de plats chauds, grillades, gâteaux et tartes, boissons, etc

20. Logements

- Auberges de Jeunesse : <http://www.youthhostels.lu/larochette>
 - o <http://www.youthhostels.lu/beaufort>
 - o <http://www.youthhostels.lu/echternach>
- Hôtels : www.booking.com , www.hotels.com , www.tripadvisor.com

21. Assurance

Les participants au festival contractent les assurances nécessaires pour faire face à tout incident éventuel.

22. Actualités

Les dernières nouvelles du festival seront repris sous cette rubrique et sont publiées sous festival sur le site internet www.divertimento.lu et sous www.facebook.com/divertimento.lu et www.facebook.com/divertimento.festival.

28.07.19.